



Comment faire avec ses grand parents ?

Par **sebastien**, le **08/02/2012** à **12:13**

Bonjour,

Voilà mon problème est le suivant, ma femme a eu des problèmes de santé au mois de novembre dernier (grosse dépression), et ses parents ont plus ou moins pris le problème en mains en prenant tous d'abord ma fille pour nous aider (enfin sois disant) et ensuite ont pris ma femme pour l'aider également (sois disant). Moi je suis resté seul sans même avoir plus de nouvelles et avec à peine le droit de voir ma famille. Après une longue discussion avec ma femme nous sommes rentrés à la maison, mais j'ai appris que sa famille l'avait monté contre moi.

Ma femme est fragile psychologiquement en ce moment, et donc facile à manipuler. Ma réaction a été d'interdire tout contact avec sa famille pour ma fille (qui suis un psy également car elle a manqué l'école 2 mois et ne va pas très bien vu la situation), et pour ma femme je pense qu'elle va devoir faire un choix car elle n'est pas dans tous ses états pour prendre une décision. Moi je m'occupe de ma femme et ma fille et tout se passe pour le mieux.

Mais ma belle mère et le reste de la famille a ma femme fond tout pour nous embêter, comme par exemple téléphoner à l'école pour savoir si ma fille y est bien. Donc ma question est la suivante: Vu que déjà s'est assez difficile avec ma femme et ma fille, qu'elle est mon droit sans aller trop loin pour qu'ils n'appellent déjà pas l'école (car on passe pour des idiots sur ce coup) et comment leur interdire officiellement en sachant qu'ils ne veulent rien savoir.

Merci encore pour votre réponse, Cordialement Sbastien .

Par **cocotte1003**, le **08/02/2012** à **14:46**

Bonjour, dans votre situation une médiation familiale avec votre femme et votre fille peut-être une bonne chose pour clarifier la situation. Voyez avec l'école qui n'a pas à donner de

renseignements sur l'attitude de votre fille à d'autre personne que les détenteurs de l'autorité parentale, les grand-parents ont le droit d'avoir des relations avec leurs petits enfants, vous pouvez refuser qu'ils voient votre fille en dehors de votre présence, cordialement

Par **sebastien**, le **08/02/2012 à 14:51**

Merci de votre réponse, mais comment faire s'ils continue a essayer de voire ma fille a la sortie de l'école ou a téléphone a la maitresse car ils ne veulent rien comprendre. Y a t'il une procédure a la gendarmerie ou autres a faire ?
Merci beaucoup pour votre intérêt cordialement.

Par **cocotte1003**, le **08/02/2012 à 15:00**

rebonjour, ne vous inquiétez pas pour l'école, elle va cesser de donner des informations, ils savent tres bien qu'ils sont en tord mai il est difficile d'empêchez les grand-parents de venir à la sortie de l'école surtout ssans l'appui de votre femme, cordialement

Par **sebastien**, le **08/02/2012 à 15:14**

Oui, mais comme vous dite, ma femme est entre deux feu dans cet histoire car choisir entre ses parents et sont mari et sa fille elle a du mâle, et le problème entre ses parents et nous ne nous aide pas du tous.
Seule problème a se jour, moi j'aimerais faire comprendre a ses parents que ma femme n'a pas besoin de sa et que le mieux et rester chacun de sont coté pour le moment, et sa ils ne comprennent pas donc y a t'il une solution plus radicale a sa ?
Et merci encore pour votre réponse.

Par **cocotte1003**, le **08/02/2012 à 15:20**

Non, rien qui ne pourrait se retourner contre vous par la suite. Voyez du coté d'une psychothérapie ou d'une médiation familiale pour que votre femme reprenne pied. N'a -t- elle pas une avis avec qui elle pourrait discuter ? votre femme est certainement tres "seule" , elle doit etre démunie, cordialement

Par **sebastien**, le **08/02/2012 à 15:37**

Si elle parle beaucoup, mais en continuant a la harceler sa famille lui fait du mâle et les psys sont ok avec moi que pour le moment elle est mieux avec sont mari et sa fille sans trop de contacte avec les autres membres de sa famille.

Mais eux ne le voient pas du même œil et sont même prêts à aller plus loin, donc d'où l'intérêt de trouver une solution pour les faire stopper avant qu'ils ne ruinent mon mariage et notre vie de parents.

Et franchement vu comment eux ils sont partis, moi perso je suis prêt à aller plus loin aussi (enfin dans la limite du raisonnable bien sûr).

cordialement

Par **Marion2**, le **08/02/2012 à 17:08**

Bonjour,

Pour l'école, vous faites un courrier recommandé AR au Directeur ou à la Directrice, signé de votre épouse et de vous-même en leur indiquant qu'ils n'ont aucun droit de donner le moindre renseignement, quel qu'il soit, concernant votre fille, sous peine d'en référer au Rectorat d'Académie.

Cordialement.

Par **sebastien**, le **08/02/2012 à 17:16**

Bien merci encore pour vos renseignements, et sinon pour mes beaux parents, avait vous une idée pour les faire lâcher prise et qu'elles soient mes droits à ce sujet merci encore beaucoup.

Par **Marion2**, le **08/02/2012 à 17:51**

Il faudrait essayer de faire comprendre à votre épouse qu'elle espace, pour son bien, les relations avec ses parents.

Vous pouvez changer de numéro de téléphone et demander l'inscription sur liste rouge (c'est rapide et gratuit).

Y aurait-il la possibilité qu'un médecin fasse un certificat indiquant qu'actuellement il serait préférable qu'elle n'ait pas trop de contact avec les membres de sa famille.

Si vous pouvez avoir ce certificat, vous en envoyez la copie en courrier recommandé AR aux parents en leur indiquant que s'ils ne respectent pas les conseils du médecin, vous agirez en conséquence, voire un dépôt de plainte pour harcèlement.

Par **sebastien**, le **08/02/2012 à 17:57**

Tres bien merci beaucoup pour votre aide, et j'espère ne pas avoir besoin d'en arriver la.
cordialement

Par **Marion2**, le **08/02/2012** à **18:00**

Bon courage.